

PLUI DE LACQ-ORTHEZ : PATRICE LAURENT TOURNE LE DOS À NOS COMMUNES RURALES

NICOLAS CRESSON

DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL ADJOINT

MEMBRE DU CONSEIL NATIONAL

RESPONSABLE DE LA 3^{ÈME} CIRCONSCRIPTION DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Nous dénonçons la **gestion calamiteuse** du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) **conduite par** le président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez, **Patrice Laurent**. **L'avis défavorable rendu** par la commission d'enquête est **un désaveu clair** pour un projet mené dans la précipitation, **sans écoute réelle des habitants ni respect du débat démocratique**.

Avec 1 305 observations restées sans réponse, des remarques industrielles écartées, l'échangeur de la « Virginie » pourtant retenu par le PLU d'Orthez Sainte-Suzanne ignoré et un dossier émaillé d'erreurs, ce PLUi illustre parfaitement la dérive technocratique d'une présidence qui agit dans le dos des communes. Alors que les maires et les habitants attendent des solutions concrètes pour l'emploi, le logement et les services, **Patrice Laurent préfère appliquer à la lettre les dogmes de la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN), véritable instrument d'asphyxie des territoires ruraux**.

Sous couvert de "sobriété foncière", **ce PLUi retire des dizaines d'hectares constructibles à nos communes** : Lahourcade, Bonnut, Laà-Mondrans, Cescou, Argagnon, Lucq-de-Béarn... **Partout, les mêmes conséquences** : des jeunes empêchés de construire, des écoles fragilisées, des commerces qui disparaissent et une attractivité en berne. Voilà le résultat concret de la ZAN quand elle est appliquée sans discernement : **moins de vie, moins d'activité, moins de liberté**.

Nous demandons à Patrice Laurent de **suspendre le calendrier d'adoption** et de reprendre entièrement sa copie. Ce projet doit être **réécrit avec les maires, les entreprises et les habitants**. Il doit garantir un véritable droit à construire pour chaque commune, intégrer les projets structurants du territoire, notamment l'échangeur de la « Virginie » et protéger l'emploi industriel du bassin de Lacq. Continuer comme si de rien n'était, après un avis défavorable, serait **un coup de force inacceptable contre la démocratie locale**.

Nous le disons clairement : le Rassemblement National refuse la ZAN et ses dérivés locaux. Nous refusons cette écologie punitive qui punit nos communes rurales au nom d'un dogme vert hors-sol. Nous défendons une écologie de bon sens, qui protège les paysages sans condamner l'activité humaine, et qui **redonne aux communes la maîtrise de leur développement**.

Patrice Laurent a choisi le macronisme et la soumission aux injonctions administratives. **Nous choisissons la liberté des communes**, le droit au logement pour nos familles et la souveraineté de nos territoires.